

Système de la Haye : Critères techniques concernant les fichiers image

Les présentes instructions visent à assurer la conformité de vos fichiers image avec les critères techniques prévus par le [système de La Haye](#). Par ailleurs, elles contribuent à préserver la qualité de publication de vos reproductions.

Résumé des critères techniques

Format de l'image	JPEG ou TIFF
Résolution	300 dpi
Taille minimale	Au moins une reproduction par dessin ou modèle doit avoir une dimension d'au moins 3cm (à 300 dpi)
Taille maximale	16cm x 16cm (300 dpi)
Taille de fichier maximale (par fichier)	2 MO
Couleur	RGB ou nuances de gris
Bordures	entre 1 et 20 pixels

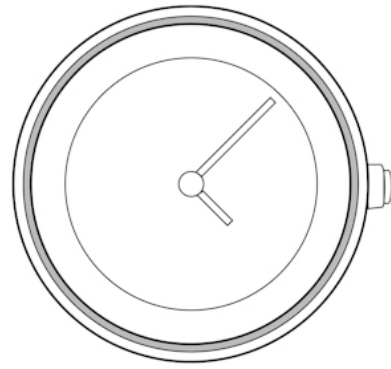
Qualité des fichiers image remis

Les images de faible résolution (72 dpi ou 150 dpi) seront agrandies à la taille minimale de 3cm x 3cm à 300 dpi. Il en résultera une image floue ne permettant pas de distinguer les détails du dessin ou modèle.

Les images optimisées pour le Web ou incorporées dans d'autres documents ont généralement une faible résolution. Il est recommandé de fournir des images ayant une résolution native de 300 dpi.



Faible résolution (72 à 150 dpi)



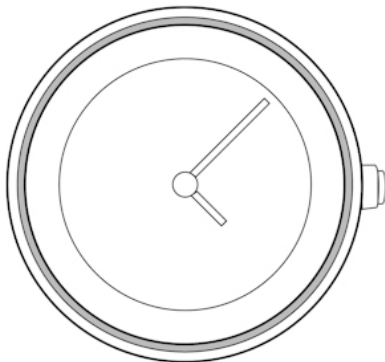
Résolution élevée (250 à 300 dpi)

Quelle est la résolution (nombre de dpi) de mon image?

La résolution correspond à la densité d'information de votre fichier image. La valeur 300 dpi signifie 300 pixels (ou points) par pouce (2,45 cm). Pour une qualité optimale, vos fichiers image doivent avoir une résolution comprise entre 250 dpi et 300 dpi. En cas de résolution inférieure ou supérieure à ces valeurs, le système convertira automatiquement vos fichiers image à la résolution 266 dpi.

Comment conserver les proportions de votre dessin ou modèle

Images transférées électroniquement

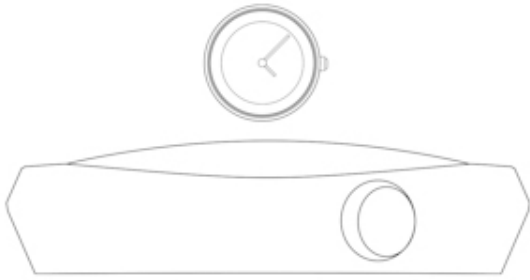


10x10cm; résolution de 300 dpi



10x5 cm; résolution de 900 dpi

Résultat final



Pour éviter un redimensionnement et une perte indésirables des proportions de vos images, assurez vous que toutes vos reproductions ont la même résolution, si possible 300 dpi.

La remise d'images d'une résolution supérieure à 300 dpi n'améliorera pas la qualité de votre publication, étant donné que la reproduction sera automatiquement ramenée à 266 dpi.

Bordures entre 1 et 20 pixels

Il est important de laisser au moins un pixel entre la reproduction et les bords de l'image. Cela évitera de perdre des informations lors du recadrage de votre image en vue de la publication.

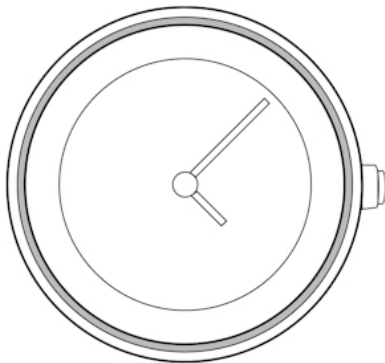
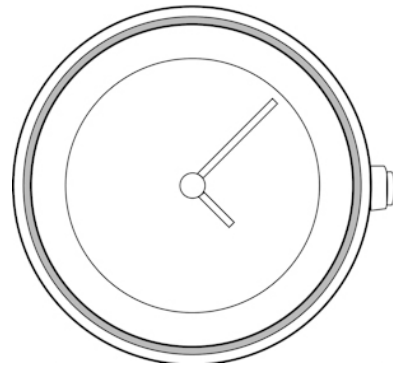
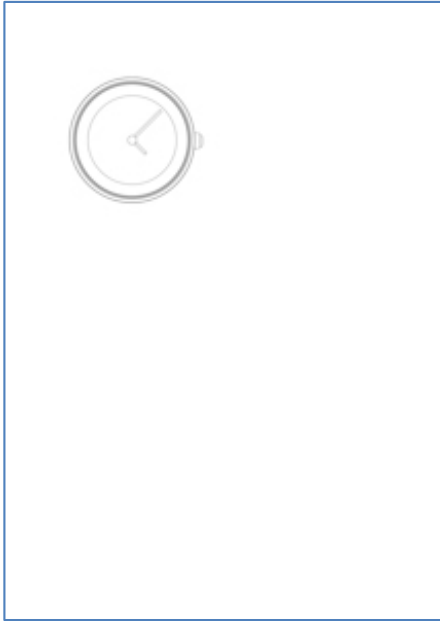


Image envoyée sans bordures. Les pixels touchent le bord de l'image.



Lors du redimensionnement automatique, des informations risquent d'être perdues en bas et à droite.

En outre, l'image doit être ajustée de manière à éviter les bordures trop larges. Une valeur comprise entre 1 et 20 pixels est suggérée.



Exemple de bordures trop larges.